

2020-CA669-04.02.04-R7406

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 17 février 2020 à 14 h.

ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques, plus particulièrement l'article 7.1 relatif à la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la Procédure relative à l'attribution des distinctions honorifiques, plus particulièrement l'article 5.1 relatif à la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières est attribuée à un membre du personnel ou à un retraité, dont la carrière et les réalisations marquent ou ont marqué de façon significative le développement de l'UQTR;

CONSIDÉRANT que le comité des distinctions honorifiques recommande au conseil d'administration les candidatures pour la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques concernant les candidatures de Sylvie Deslauriers, professeure au Département des sciences comptables et Johanne Pellerin, technicienne de laboratoire au Département d'anatomie (2020-CDH82-03.02-R04, 16 janvier 2020);

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2019-2020 à :

- Sylvie Deslauriers, professeure au Département des sciences comptables;
- Johanne Pellerin, technicienne de laboratoire au Département d'anatomie;

2. de mettre cette résolution sous embargo jusqu'à ce que le recteur ait procédé à la levée de celui-ci, conformément à l'article 4.6 de la Procédure relative à l'attribution des distinctions honorifiques qui concerne l'annonce des lauréats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.